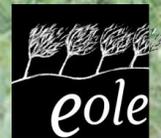


PAYSAGES ET BIODIVERSITE
DES LIENS A REVELER, DES ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

TRANSITIONS, LE PARI D'UNE APPROCHE PAYSAGERE ?

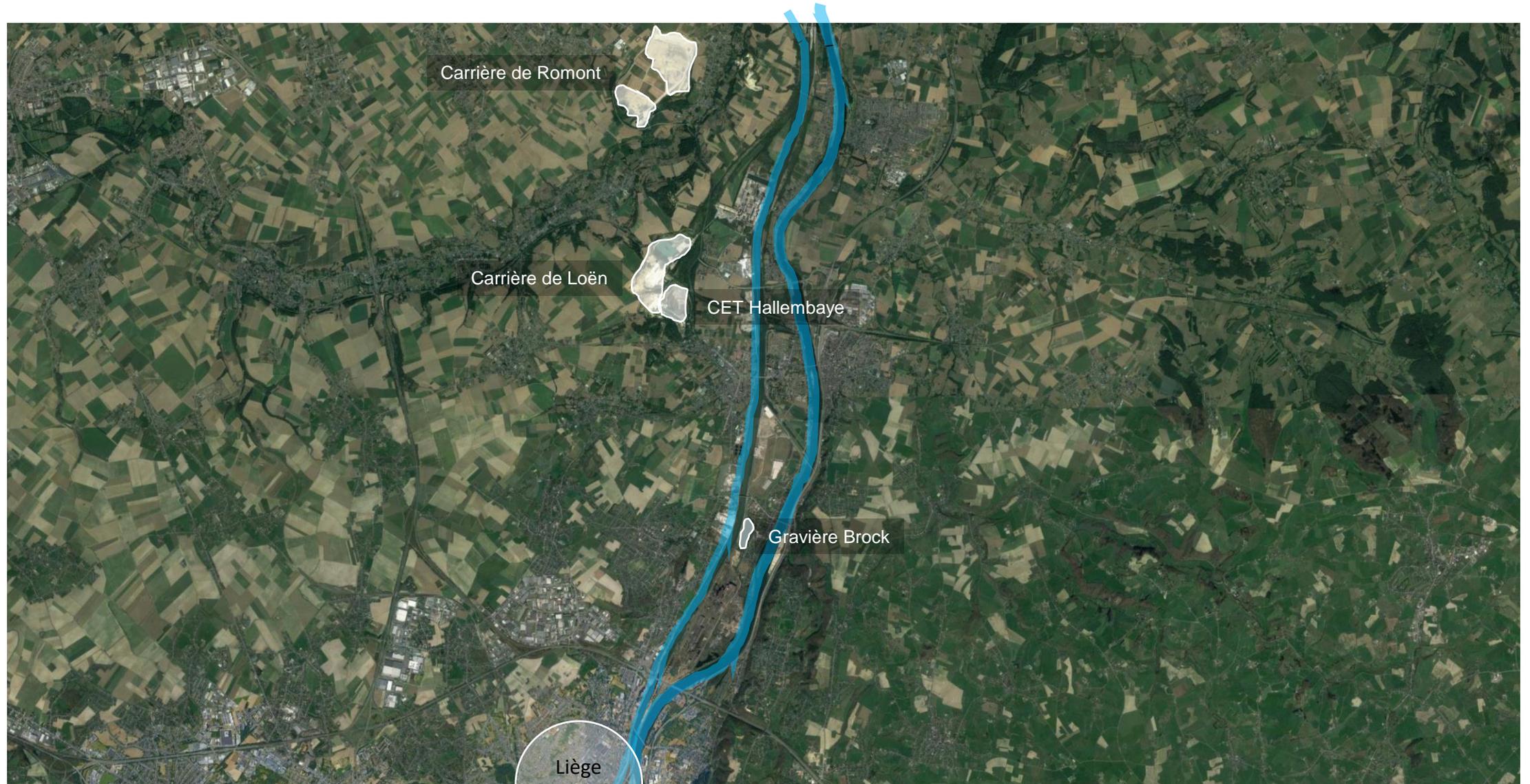


Anne-Marie SAUVAT
Architecte paysagiste



FAIRE DECOUVRIR LA BIODIVERSITE LA OU ELLE SE NICHE : le monde industriel regorge de ressources

RECONSTITUER DES Maillons au FIL de la VALLEE de la Meuse et de la Montagne-Saint-Pierre

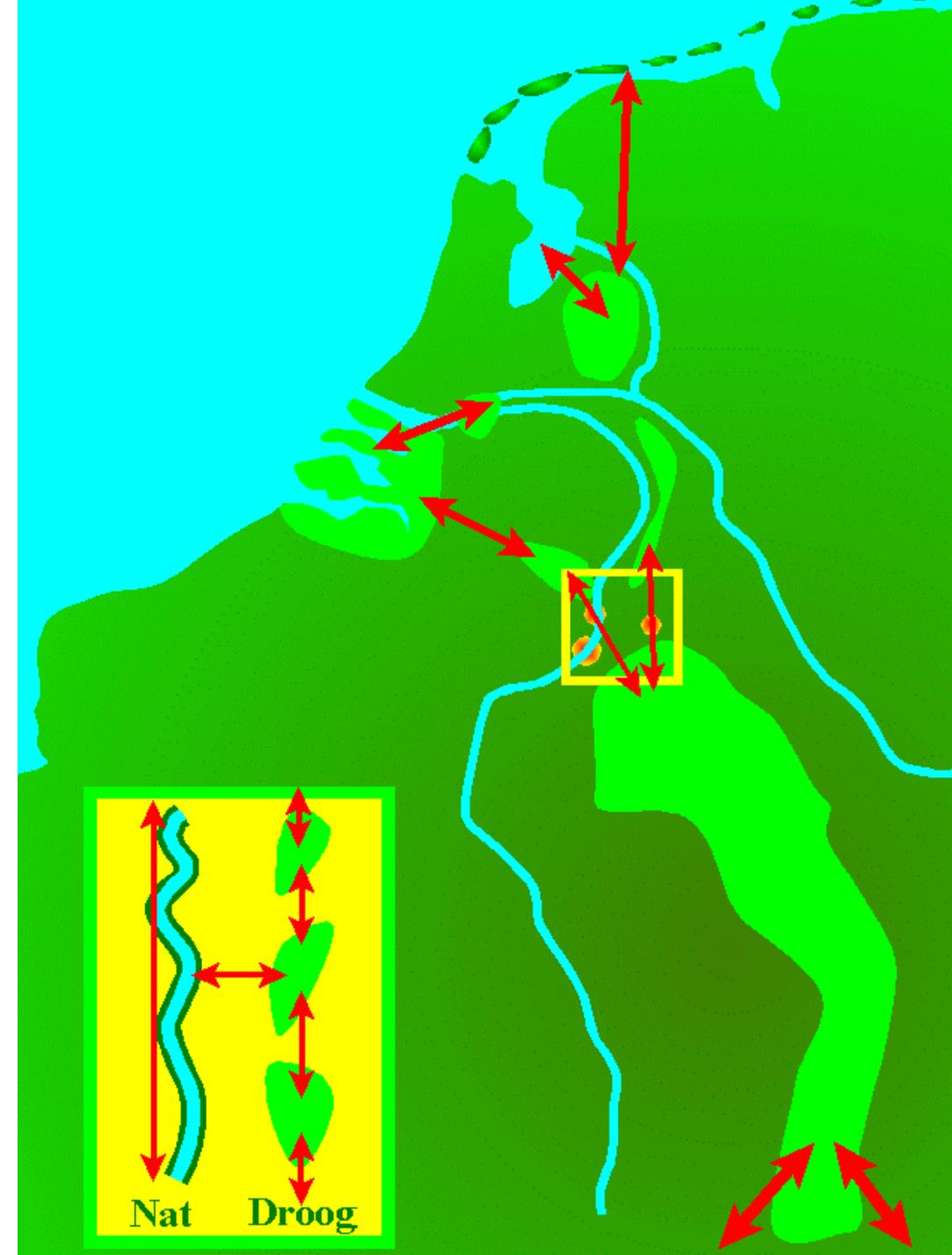
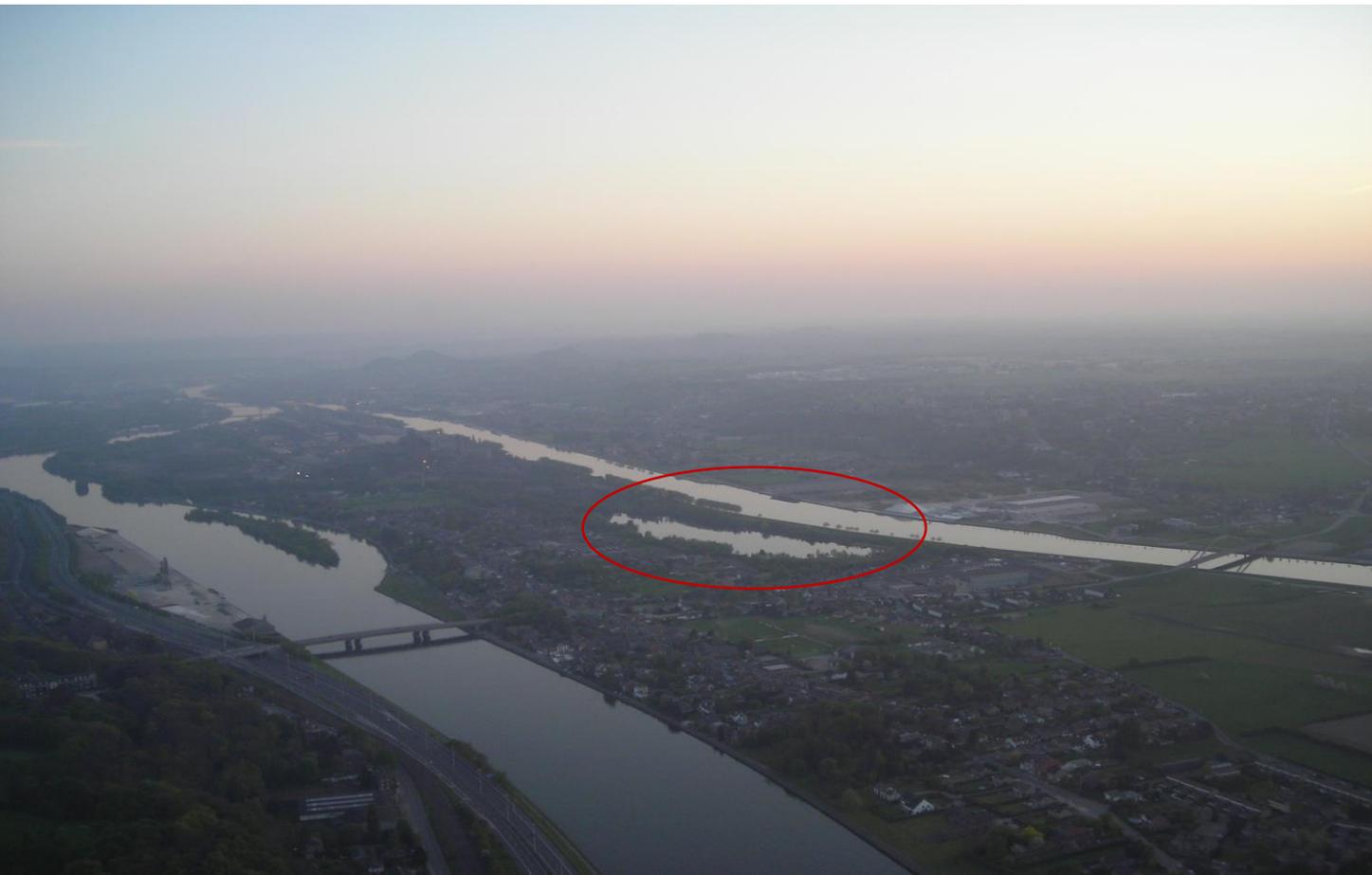


Reconversion d'un ancien site industriel :

LES ANCIENNES GRAVIERES BROCK à Hermalle-sous-Argenteau.

Etude : 1998; 2010 – 2013

12 ha - Site récréatif à haute valeur environnementale –
sélectionné et soutenu par le programme européen INTERREG
IVa Euregio Meuse-Rhin





PROJET D'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA GRAVIERE BROCK

PROJET INTERREG IVa HABITAT EUREGIO



PROJET INTERREG IVa HABITAT Euregio

Une nouvelle opportunité pour les habitants et la nature dans l'Euregio Meuse-Rhin.

L'Euregio Meuse-Rhin, au cœur de laquelle se trouve le Parc des trois Pays, compte presque quatre millions d'habitants. La région abrite également des espèces impressionnantes telles que le chat sauvage, le lynx, le blaireau, le sanglier et le cerf rouge. Les animaux utilisent les vallées de ruisseaux, les rivières, les forêts et les anciens paysages de culture du Parc des trois Pays comme maillon entre les quatre Parc Nationaux entourant la région. Bon nombre d'entre eux font partie du réseau européen de sites naturels Natura 2000. Ils servent de tampon et protègent les villes et villages des effets néfastes du changement climatique comme les inondations et la sécheresse.

Comment l'homme, les animaux et les plantes peuvent-ils se partager de façon harmonieuse l'espace existant? C'est le propos d'HABITAT Euregio.

Treize organisations de défense de la nature des Pays-Bas, d'Allemagne et de Belgique se consacrent communément à protéger la nature et là où c'est possible, à l'associer aux besoins de la société moderne. Par exemple par une conception écologique des terres agricoles, des lisières de forêts et des routes et chemins résultant ainsi dans une amélioration des habitats. Même les vacanciers peuvent aussi en profiter. Ou bien en améliorant les liaisons vertes que sont les ruisseaux, rivières et vallées sèches de la Voer, du Heuvelland, des Hautes Fagnes et de la vallée de la Meuse. Les obstacles empêchant la dispersion de la faune et de la flore doivent être dépités et si possible neutralisés, par exemple par l'aménagement d'un éco-tunnel.

Habitat Euregio veut avant tout intensifier la coopération transfrontalière pour saisir les opportunités existantes. Avec la création de la Plateforme eurégionale Nature, il existe une table ronde pour l'échange d'idées et d'expériences sur la gestion et le développement de la nature. Tout ce qui s'invente autour de cette table et tout ce qui se réalise dans la pratique est communiqué aux habitants, aux administrations et aux organisations de protection de la nature. Les projets et les idées sont catalogués afin de pouvoir servir de source d'inspiration transfrontalière aux partenaires même après la durée (3 ans) du projet HABITAT Euregio.



Installée au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin, l'ancienne gravière Brock est une zone de grand intérêt biologique intégrée au Projet Interreg IVa "Habitat Euregio". A travers l'aménagement de la gravière Brock, nous souhaitons, avec le soutien technique et financier de la Direction des Espaces Verts de la Région Wallonne, favoriser le développement d'un tourisme doux respectueux de l'environnement (espace vert public et récréatif), et créer ainsi un réservoir biologique au sein de l'Euregio Meuse-Rhin. Avec le concours de nos architectes paysagistes, l'Atelier Eole, le projet à mettre en œuvre prévoit plusieurs zones: l'une d'espaces verts récréatifs reprenant un cheminement accessible aux familles et l'autre où la nature sera protégée. Par notre inscription dans un projet européen, nous voulons contribuer à l'édification et la préservation de couloirs écologiques transfrontaliers reposant sur une gestion cohérente et concertée en matière d'aménagement du territoire dans l'Euregio Meuse-Rhin. Ce projet cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre d'un projet Interreg Euregio, la Région Wallonne et la Commune d'Oupeye avec la participation d'Arcelor-Mittal et l'expertise de Natagora constitue une formidable opportunité pour la nature et la préservation du cadre de vie des riverains.

Mauro LENZINI
Bourgmestre

Paul ERNOUX
Echevin de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Serge FILLÔT
Echevin du Développement local, du Tourisme et des Travaux







Partenariat avec NATAGORA

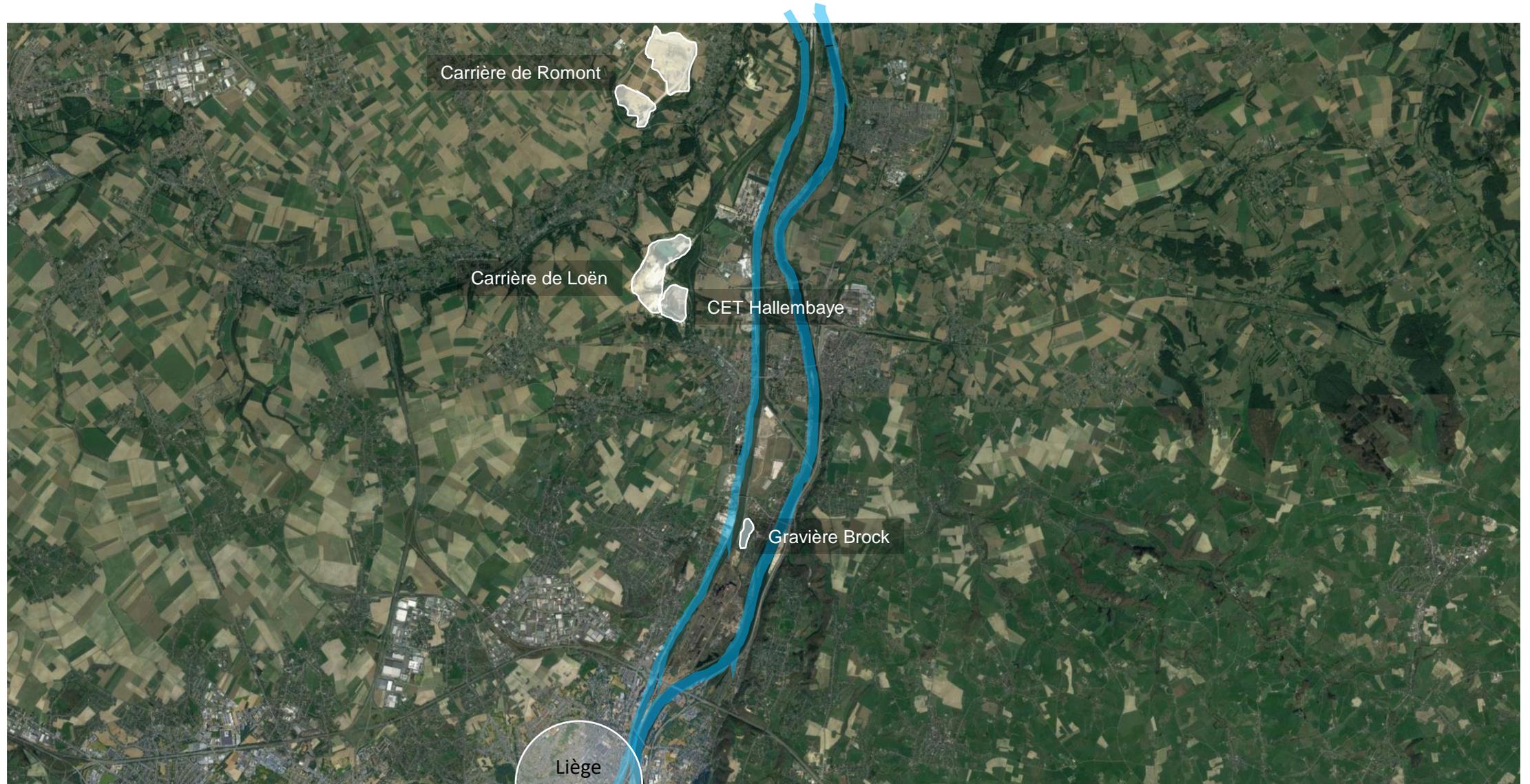


RELIER LA NATURE AVEC LA NATURE, RELIER L'HOMME AVEC LA NATURE



FAIRE DECOUVRIR LA BIODIVERSITE LA OU ELLE SE NICHE : le monde industriel regorge de ressources

RECONSTITUER DES Maillons au FIL de la VALLEE de la Meuse et de la Montagne-Saint-Pierre

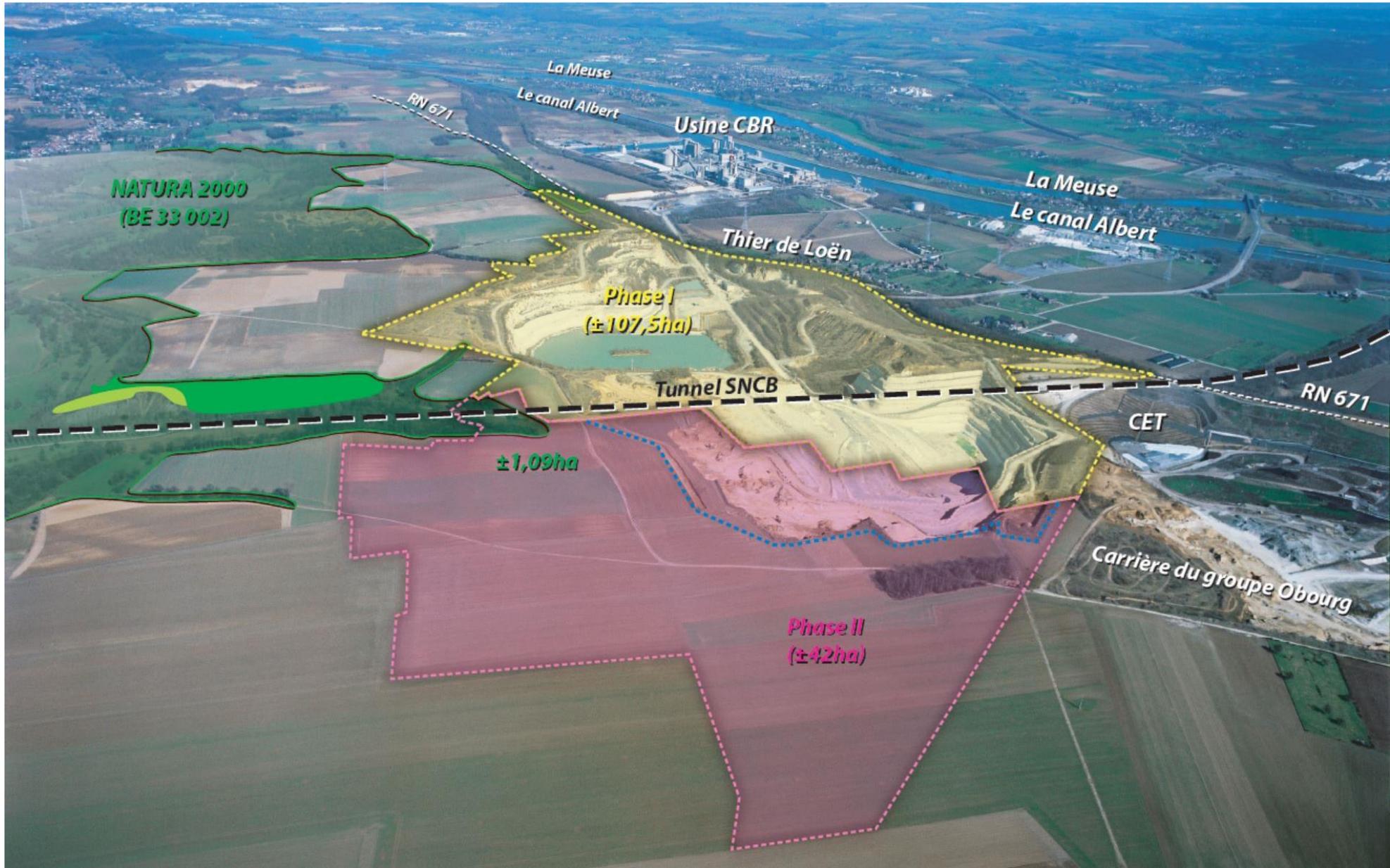


FAIRE DECOUVRIR LA BIODIVERSITE LA OU ELLE SE NICHE : le monde industriel regorge de ressources

L'activité industrielle peut être une opportunité pour la biodiversité :

**LES CARRIERES CBR -
HEIDELBERG de LOEN**
120 ha au terme de
l'exploitation.
Etude 1999 - 2004

Maillon et corridor
entre la « Montagne
Saint-Pierre » - la
« Basse vallée du Geer »
et deux zones Natura
2000 d'un grand intérêt
biologique.





2001 – vue Nord-Est – Sud-Ouest

situation phase 1 et phase 2 actives



2021 – vue Nord-Est – Sud-Ouest

phase 1 terminée – exploitation de l'extension phase 2

2001 SYNTHÈSE DU PLAN DE
REAMENAGEMENT DANS LE CADRE DE LA
DEMANDE DE PERMIS D'EXPLOITER

Reconstituer des milieux naturels proches de ceux des zones Natura 2000 voisines : prairies calcaires sur graviers de la Meuse et divers types de zones boisées et plantées d'arbustes indigènes.

Zones 1

Le plancher de la carrière et les pelouses rases de sommet de fronts et du tunnel :

Si nécessaire pour éviter l'embroussaillage, fauchage par zones alternées selon les années afin de toujours laisser des milieux d'accueil pour la faune (entomofaune, avifaune, ...).

Réserve naturelle RNOB
"Coteau du Tunnel"
Site naturel
"Dessus le Long Thier"

**Zone NATURA 2000
BE 33 002**

Gestion des parcelles CBR déléguée à une association naturaliste reconnue (voir planche 10)

Axe du tunnel SNCB:
2x30m de réservation
de part et d'autre de l'axe
(protocole d'accord
du 06/09/1983)

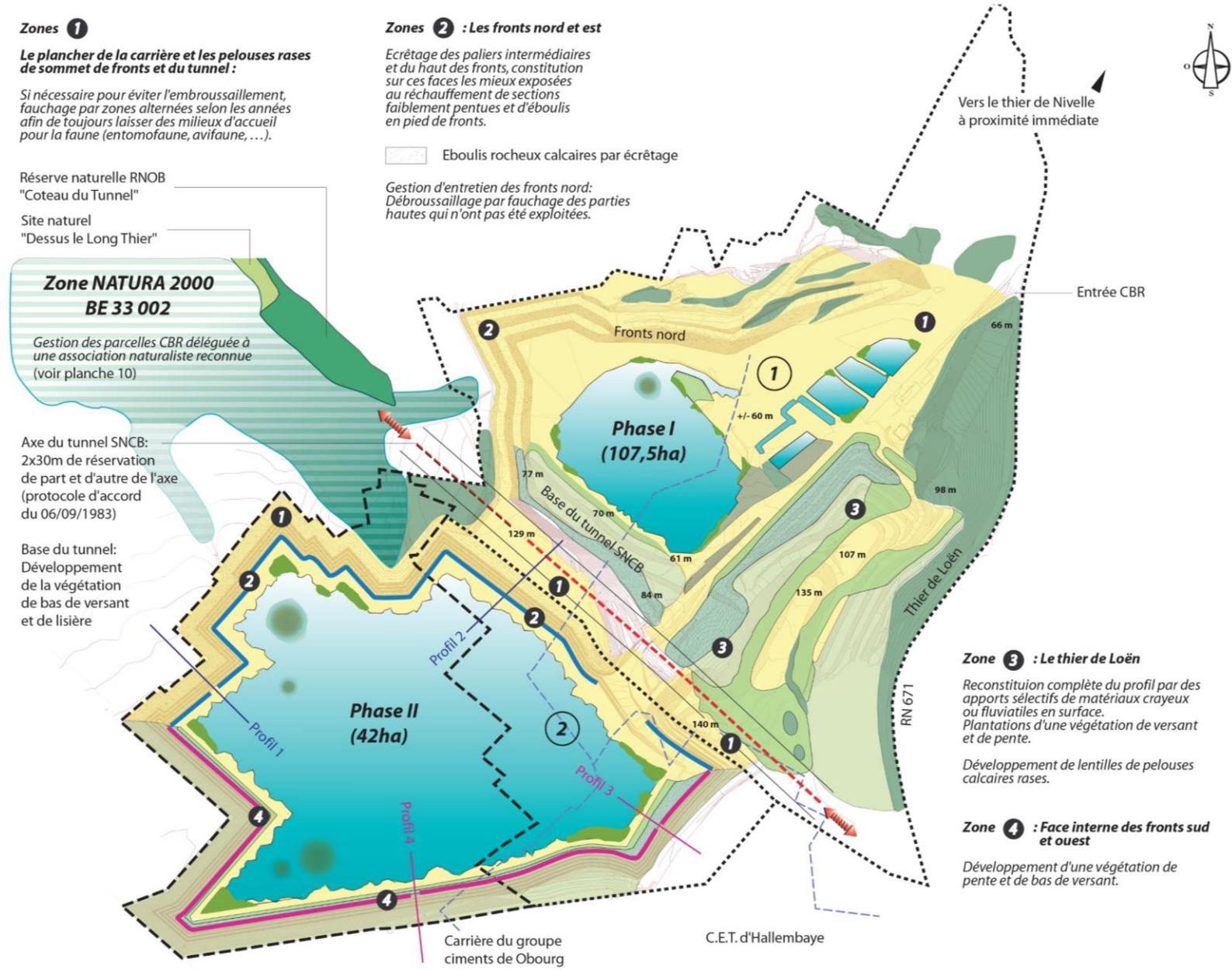
Base du tunnel:
Développement
de la végétation
de bas de versant
et de lisière

Zones 2 : Les fronts nord et est

Ecrêtage des paliers intermédiaires et du haut des fronts, constitution sur ces faces les mieux exposées au réchauffement de sections faiblement pentues et d'éboulis en pied de fronts.

Eboulis rocheux calcaires par écrêtage

*Gestion d'entretien des fronts nord:
Débroussaillage par fauchage des parties hautes qui n'ont pas été exploitées.*



Echelle: 0 75 150 225 300 m

Planche 2: Situation fin de phase II + réaménagement

Travail de profils, de nature de roches,... afin d'orienter les types de milieux attendus

Les principes de réaménagement :

La reconstitution de la topographie :

- Remblais de matériaux crayeux complémentaires pour atteindre les niveaux nécessaires à la réalisation du profil longitudinal
- A flanc de versant est apports ponctuels de lentilles de graviers fluviaux de Meuse par la mise en place d'une dernière couche superficielle (un minimum de 50 cm)
- Profil incliné au sud de toute la partie sommitale du versant est pour augmenter la surface exposée au sud; et apport exclusif d'une couche de graviers fluviaux de Meuse favorisant la mise en place d'une pelouse sèche caractéristique.
- Veiller à ne pas mélanger les matériaux de nature différente

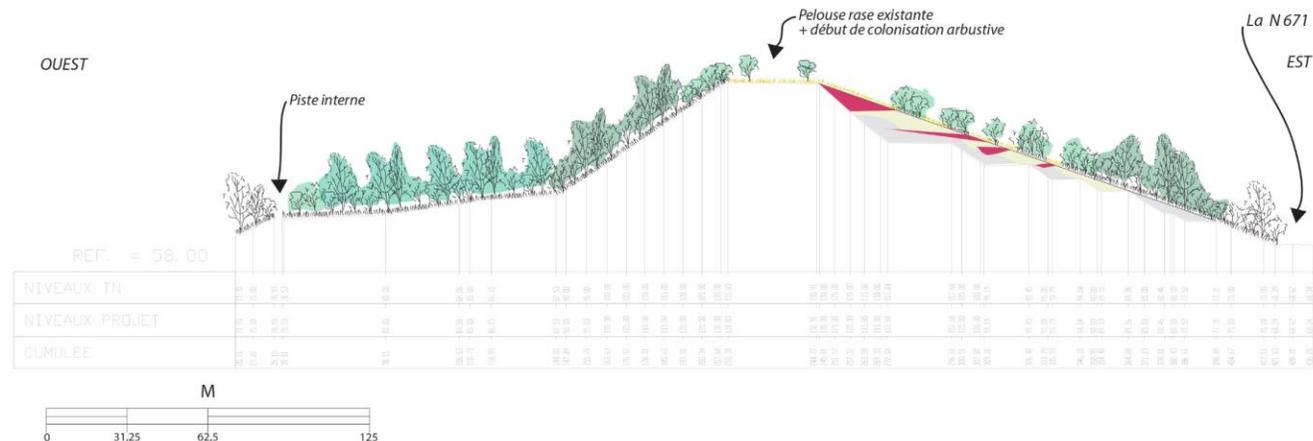
Les plantations :

Trois mélanges de plantation sont proposés, correspondant chacun à un type de milieu particulier. Dans l'ensemble toutes les zones à planter présentent les caractéristiques d'un sol pauvre, drainant et donc sec, à l'exception de la base des versants qui présente un profil légèrement plus humide avec accumulation d'éléments nutritifs par colluvionement suite aux effets du ruissellement.

Mélange 1 : Plantation des pentes et plateaux - zones médianes des deux flancs du thier de Loën	Strate arborée : 20 % Carpinus betulus 20 % Prunus avium 20 % Quercus robur	Charme commun Merisier Chêne pédonculé	Strate arbustive : 10 % Acer campestre 10 % Coryllus avellana 10 % Viburnum opulus 10 % Sambucus nigra	Erable champêtre Noisetier Viorne obier Sureau
Mélange 2 : Plantation des zones humides et bas de pentes - bas du flanc ouest du thier de Loën	Strate arborée : 10 % Alnus glutinosa 20 % Fraxinus excelsior 10 % Salix caprea 10 % Salix cinerea 10 % Salix viminalis	Aulnes glutineux Frêne commun Saule marsault Saule cendré Saule des vanniers	Strate arbustive : 10 % Acer campestre 10 % Coryllus avellana 10 % Viburnum opulus 10 % Sambucus nigra	Erable champêtre Noisetier Viorne obier Sureau
Mélange 3 : Plantation des lisières - entre les zones boisées et les zones de pelouses rases des deux flancs du thier de Loën - au pied du flanc ouest du thier de Loën (du niveau 72 m au plancher de la carrière à 62 m)	Strate arbustive : 10 % Crataegus monogyna 10 % Berberis vulgaris 10 % Cornus mas 10 % Cornus sanguinea 10 % Euonymus europaeus 10 % Prunus spinosa 10 % Rhamnus catharticus 10 % Rosa canina 10 % Rosa rubiginosa 10 % Ulmus minor	Aubépine à un style Epine vinette Cornouiller mâle Cornouiller sanguin Fusain d'Europe Prunellier Nerprun purgatif Rosier des chiens Rosier purgatif Orme champêtre	Les plantations seront regroupées par cellule de 4 à 6 individus d'un même type afin de limiter les effets d'étouffement des plantes ayant un développement plus lent ou moins vigoureux que leur voisins. Les futurs arbres seront plantés en baliveaux de 150/200 (hauteur à la plantation). Les futurs arbustes seront plantés sous forme de plants type "plants forestiers S1R1 (semis 1 an, repiquage 1 an). Les végétaux sont plantés en quinconce avec un écartement de 1m x 2m 100 plants / 200 m ² soit 5.000 plants / hectare Les baliveaux sont protégés contre le gibier (corselet protecteur). Une strate herbacée variée et riche pourra se développer en association avec le couvert végétal mis en place.	

Gestion : Débroussaillage par fauchage des pelouses rases

PROFIL N°4



Légende

Date : Juillet 2001

Cimenteries CBR S.A.

ACTIVITE CIMENT

Carrière de Loën

Programme de réaménagement
Phase 1

Profil 4 : Profil transversal du Thier de Loën

- Stériles d'exploitation tout venant en mélange pour les couches profondes
- Apport exclusif matériaux crayeux pour les couches superficielles
- Graviers fluviaux (graviers de Meuse)
- Pelouse calcaire (pelouse rase) - Développement spontané sur matériaux crayeux ou graviers fluviaux
- Végétation existante

Atelier d'Architecture des Jardins et du Paysage
Chaussée de Waterloo, 496 D Bte 2- 1050 Bruxelles
Tél : 02 / 538.26.93 - Fax : 02 / 539.04. 87
E-mail : eole.ams@skynet.be



Depuis plusieurs années déjà : Convention avec NATAGORA – Programme LIFE in QUARRIES – sentier didactique, nombreuses visites d'accueil des écoles, du grand public



– Visite Guidée Découverte du Sentier Nature en Carrière de Loën

Samedi 11 mai - 13h30

CER Libhe et Natagora ont le plaisir de vous convier à la découverte du Sentier Nature mis en place dans la carrière de Loën. Une exceptionnelle occasion de parcourir ce site hors du commun, situé au cœur du massif de la Montagne St Pierre.

Le parcours mesure 2 km et dure environ 1h30. Chacun(e) pourra échanger et apprendre. Découvrez nos aménagements écologiques de 10 ans.

Visite gratuite sauf les membres Natagora – A venir pour les renseignements.

Réservation : 0677 423187 - visites@natagora.be

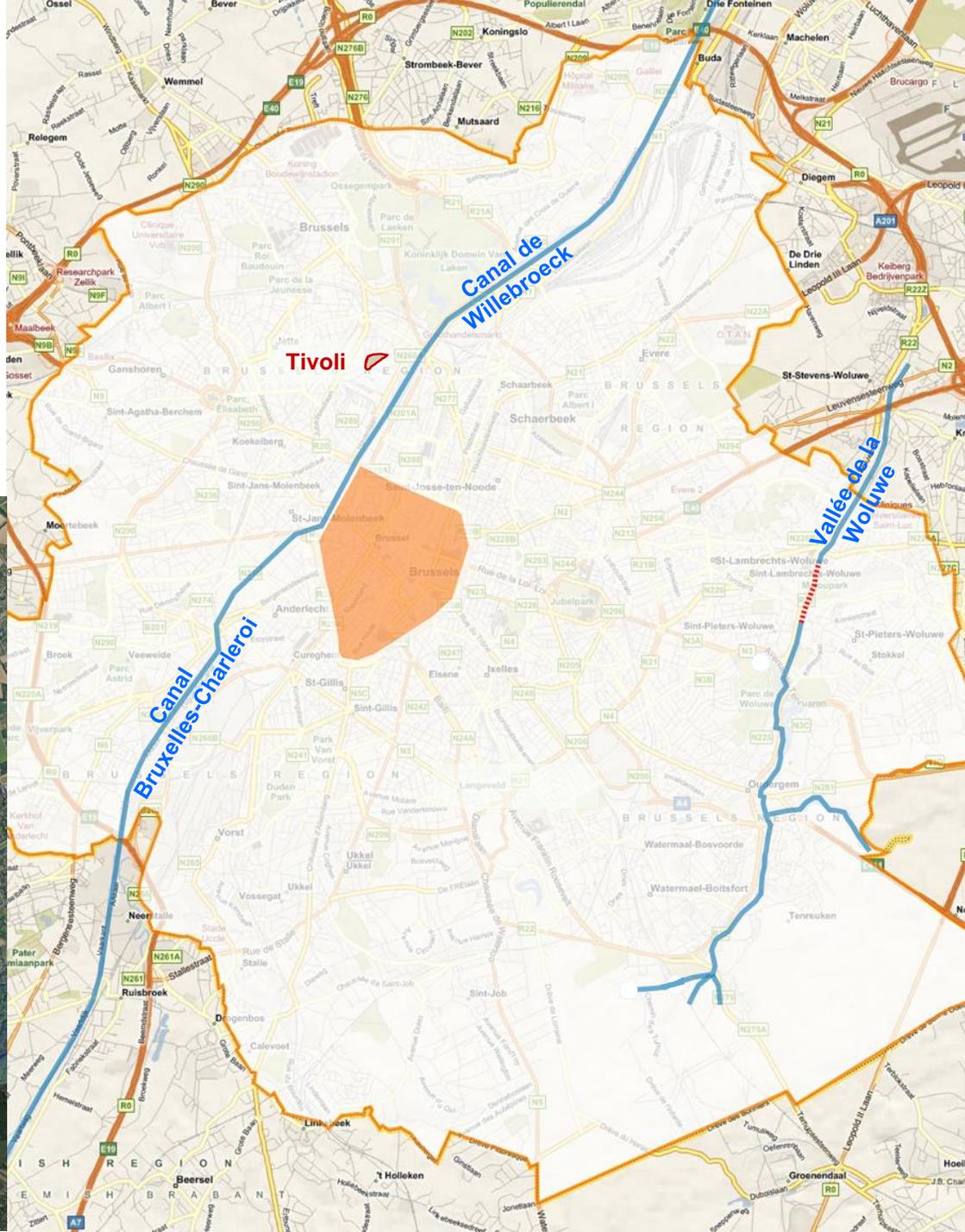
Places : nombre de participants limité à 25 par stage
carrière vers le sud sous le Dueset et la rue de la Montagne (au sud de la rue d'Esfontaine) - 4000 Libhe

QUARRY LIFE AWARD PROJECT **natagora**

REGION DE BRUXELLES CAPITALE ET CONTEXTE URBAIN

HABITER DEMAIN, LES ENJEUX DE L'URBANISATION

CONSTRUIRE LA VILLE SUR ELLE-MEME



HABITER DEMAIN, LES ENJEUX DE L'URBANISATION

RECONSTRUIRE LA VILLE SUR ELLE-MEME : les mutations de la zone du Canal, **de l'industrie à la ville dense**

TIVOLI Quartier durable exemplaire – 5ha – 460 logements – 2014 / 2019



1953



1996



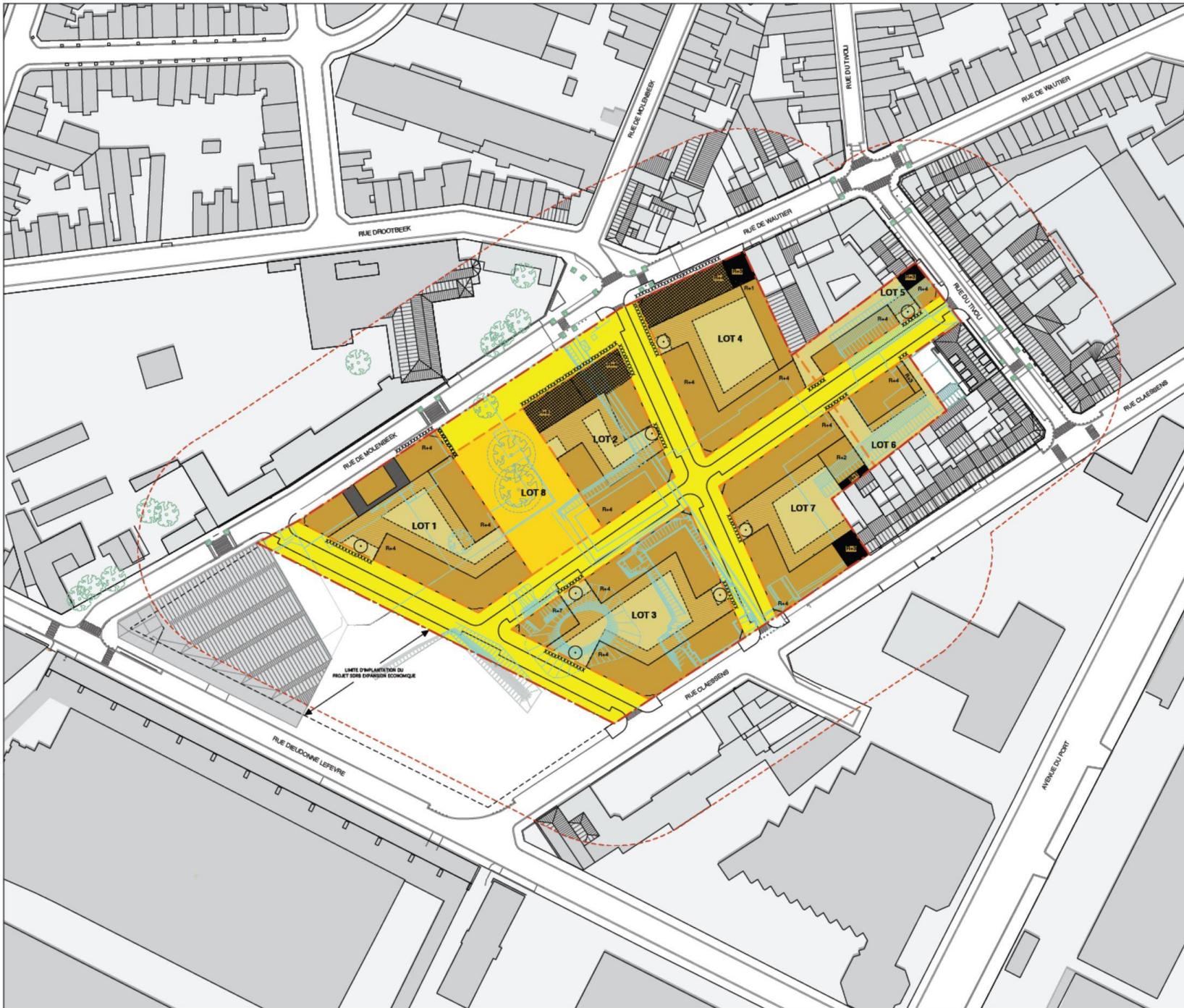
2012



2012



2018

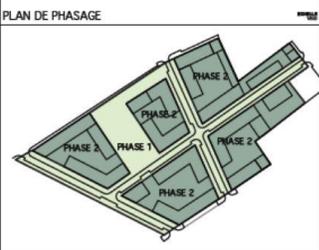


LEGENDE GRAPHIQUE

- ZONE D'ESPACE PUBLIC A CEEER A LA VILLE
- ZONE D'AFFECTATION PRINCIPALE
- ZONE DE COMMERCE
- ZONE DE TRANSITION DE VOLUME 1
- ZONE DE TRANSITION DE VOLUME 2
- ZONE DE CONSTRUCTION EN SOUS-SOL
- XXXI ZONE D'AMENAGEMENT DE PARCS
- LIMITE A DALLER LIMITE
- FRONT DE MAISON DE NEZ-DE-CHAMERE
- ZONE DE PARC
- ZONE DE COUR ET JARDIN
- ARBRE A PLANTER
- ARBRE EXISTANT INSCRIT SUR LA LISTE DE PROTECTION

SUPERFICIE DES LOTS

LOT	SUPERFICIE DU LOT
LOT1	23 a 14 ca
LOT2	23 a 14 ca
LOT3	27 a 26 ca
LOT4	31 a 27 ca
LOT5	9 a 45 ca
LOT6	23 a 24 ca
LOT7	23 a 24 ca
LOT8	23 a 24 ca
TOTAL	196 a 22 ca



PROJET
LOTISSEMENT TIVOLI
 RUES DE MOLENBEEK, WAUTIER, TIVOLI ET CLAESBIEB,
 VILLE DE BRUXELLES / REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
 PLAN JOINT A LA DEMANDE DE PERMIS DE LOTIR

MATRE D'OUVRAGE

 Direction de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale
 Avenue du Port 100 - 1050 Bruxelles

REPRESANTANT P.M.U.
 Prudence G. Ouderga
 Administrateur délégué - 2189991

ARCHITECTES / TRAVANERS
MSA
 M. S. A. Architectes
 Avenue de la Woluwe 100 - 1200 Bruxelles
 Tél. 02 737 11 11 - Fax 02 737 11 12
 www.msa.be

HYDROGRAPHES ET ZONERS
agora
 Agence d'Urbanisme et d'Architecture
 Avenue de la Woluwe 100 - 1200 Bruxelles
 Tél. 02 737 11 11 - Fax 02 737 11 12
 www.agora.be

PROFESSEURS LINGUISTES
 Olivier CHENU
 URBANISTE
 Avenue de la Woluwe 100 - 1200 Bruxelles
 Tél. 02 737 11 11 - Fax 02 737 11 12
 www.o.chenu.be

NUMERO
 PLAN DE LOTISSEMENT
 ZONAGE
 & PLAN DE PHASAGE

DATE
 AVRIL 2011

REVISION
 02

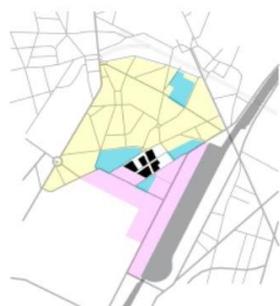


Quartier Durable Exemple

TIVOLI



MAILLAGE VERT ET BLEU
ET AXES DE MOBILITÉ DOUCE

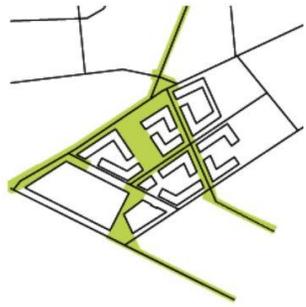


ANALYSE DE LA STRUCTURE URBAINE
ET DES ÉQUIPEMENTS

- Équipements
- Zone résidentielle
- Zone industrielle

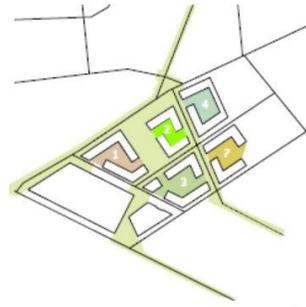


AXES DE MOBILITÉ DOUCE



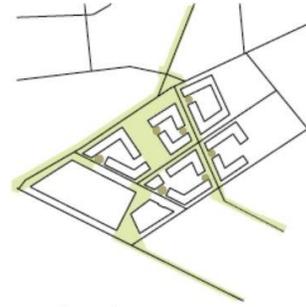
STRUCTURE VERTE

Fondement de la conception



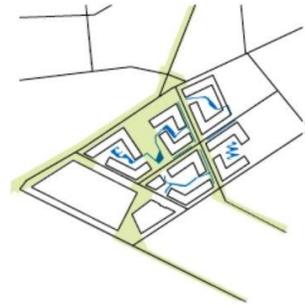
LABORATOIRES DE BIODIVERSITÉ

1. "La rivière sèche"
2. "Le verger conservatoire"
3. "L'éboulis sur le vallon"
4. "Les jeux d'orages"
7. "Le jardin d'herbes folles"



ENTRÉES D'ÎLOTS

● Transition espace public-espace privé



LE FIL DE L'EAU

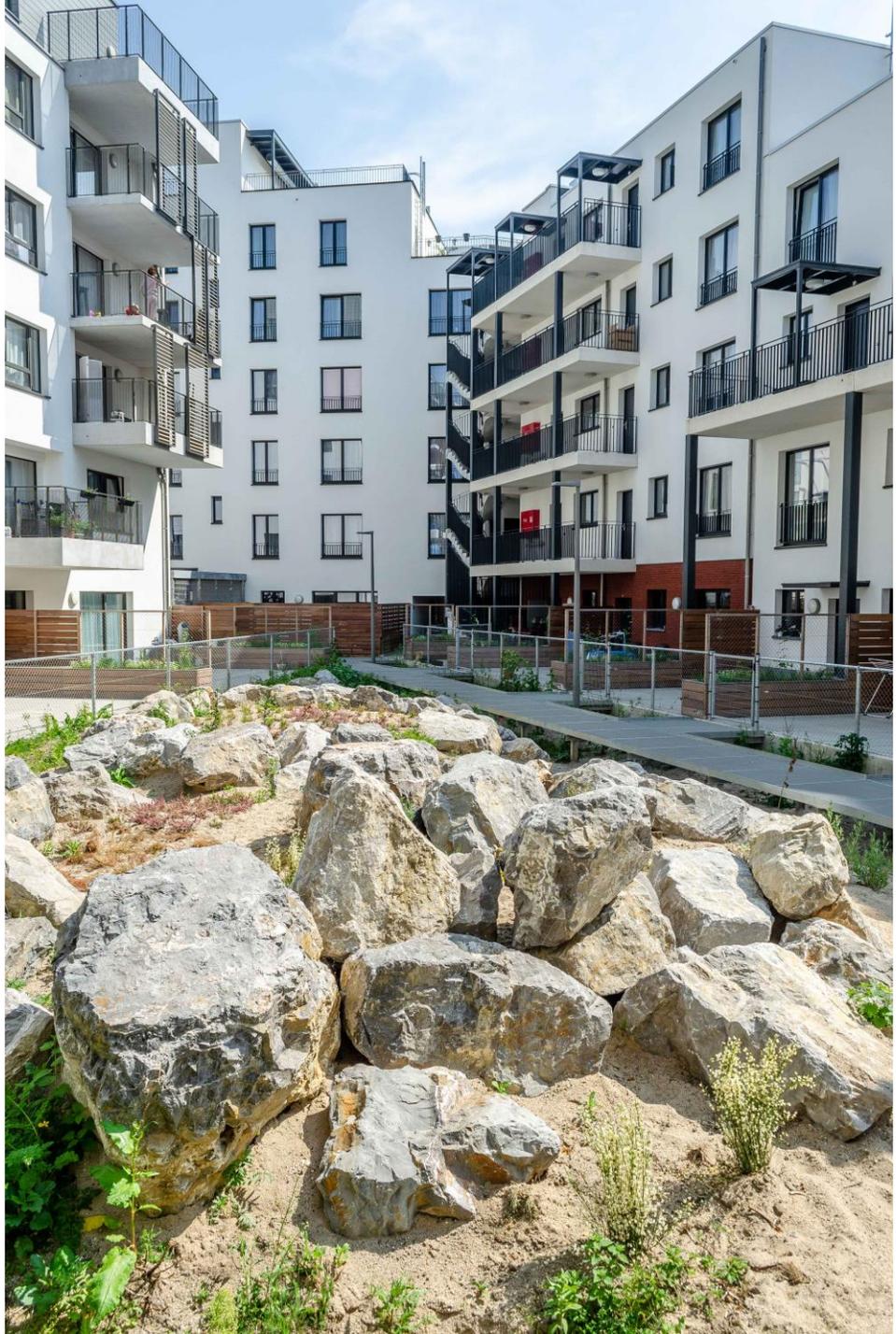
Un lien à travers le quartier







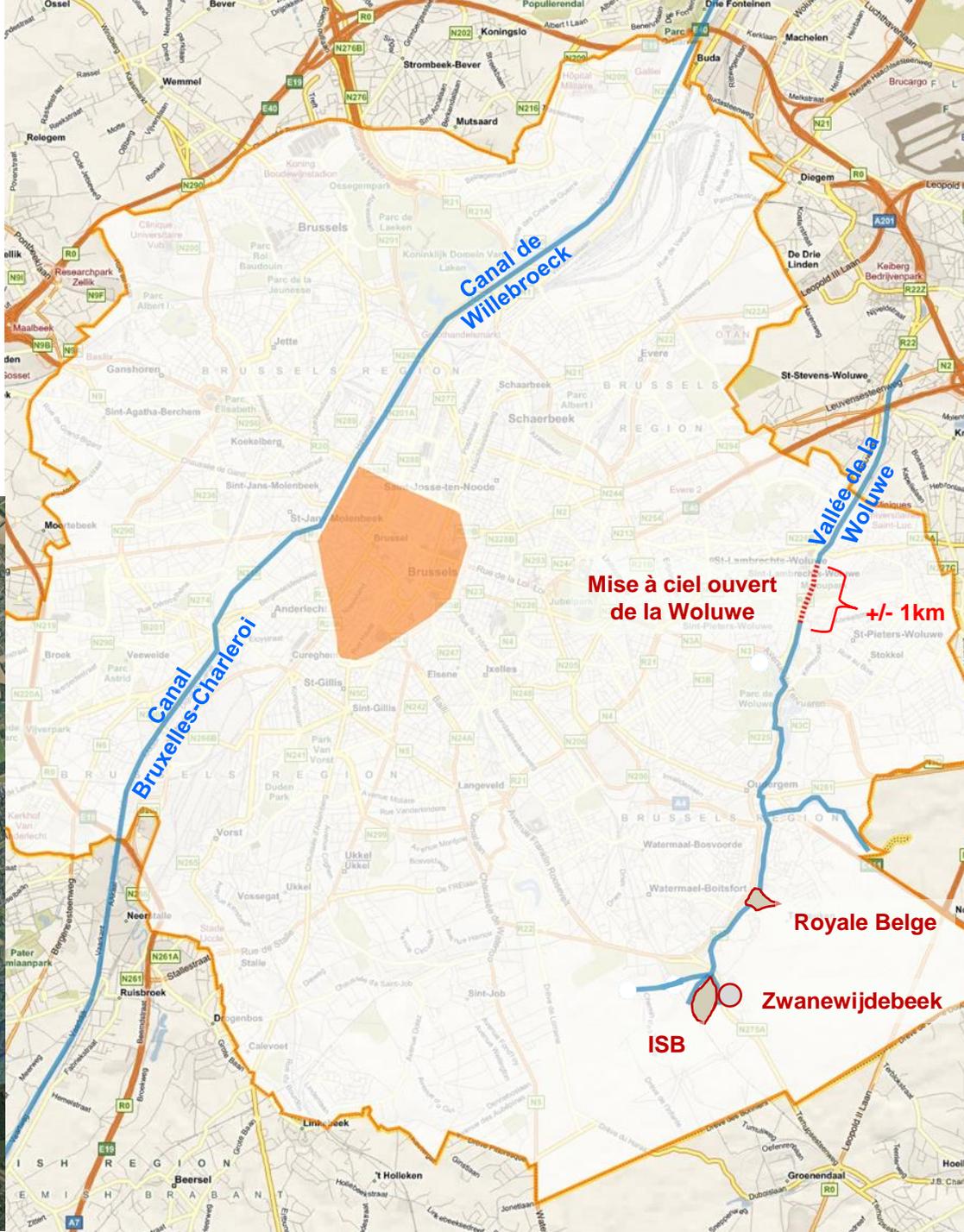




AMELIORER LES FRANGES DE LA VILLE en RENFORCEMENT DE LA NATURE EN VILLE :

RENFORCER LES CONNEXIONS AVEC LA FORET DE SOIGNES

RENFORCER LE MAILLAGE BLEU



**ISB INTERNATIONAL SCHOOL OF BRUSSELS - 19ha site classe
au sens du patrimoine et site partiellement en zone N2000
Campus environ 1700 personnes au quotidien**



« Hi !

I'm Bob, I'm a 8th grade student at the International School of Brussels.

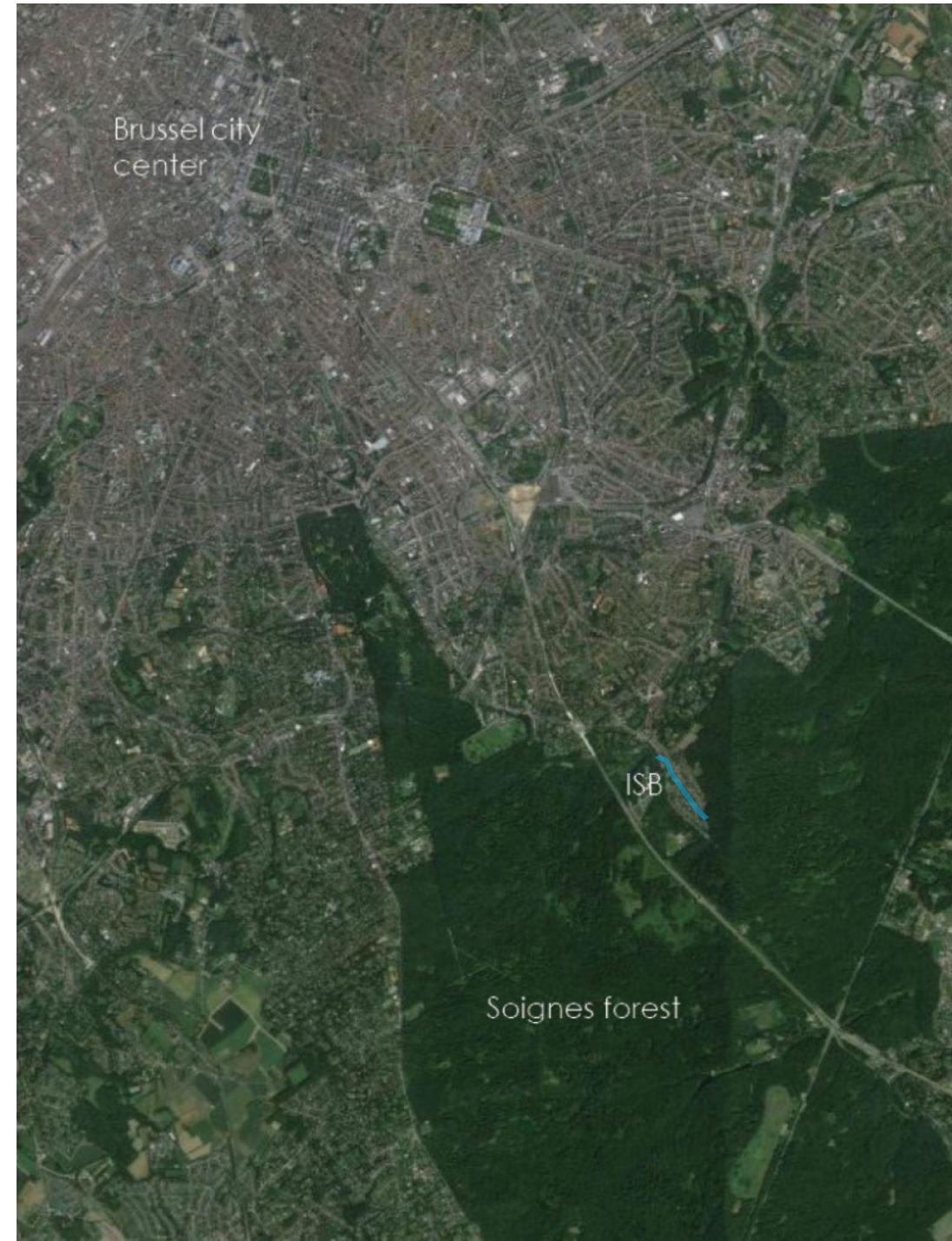
Did you know that our school is in the Soignes Forest, a protected natural area ?

Follow me and help me, and you will discover an incredible wildlife. But first, before acting, you have to observe and to understand the forest. It really important to anticipate what material you'll need, and to prepare carefully all your actions.

And few weeks after, come back and discover how the forest react to your interventions ! »

«(To help me, you need :

- Boots or good shoes for the forest
- Old pants
- Old jackets
- Good socks
- Gloves »





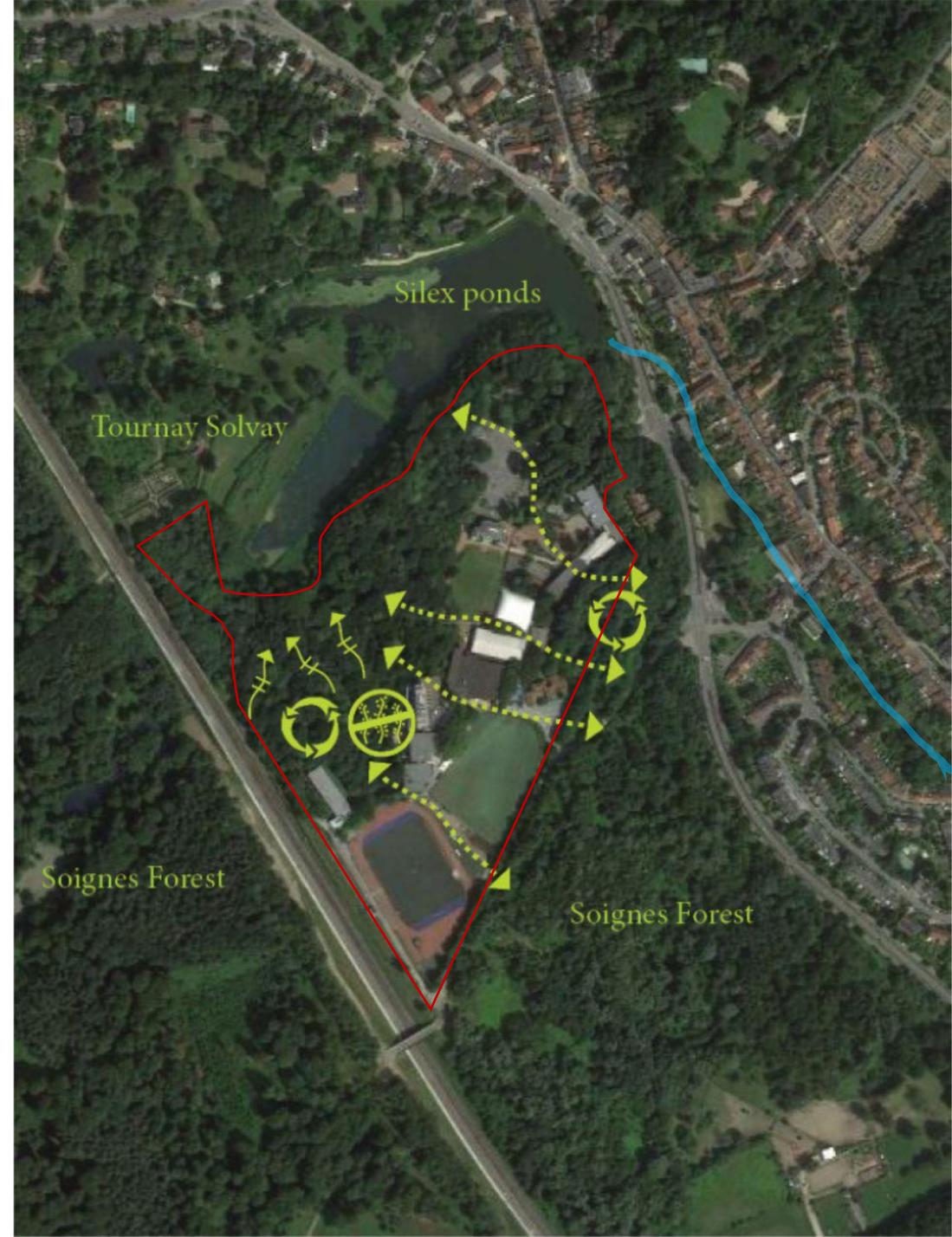
ISB, a school in the forest.

The International School of Brussels is a huge educational complex, composed of several buildings, parking lots, circulations, etc.

Since few years, inspired by the historical study of the property and the analysis of the Soignes forest, the school adopted an environmental development plan.

The purpose is to move towards a better « ecological permeability » through the establishment of ecological corridors and a differentiated management.

There are many different way to help me and to take part in the construction of a new campus.

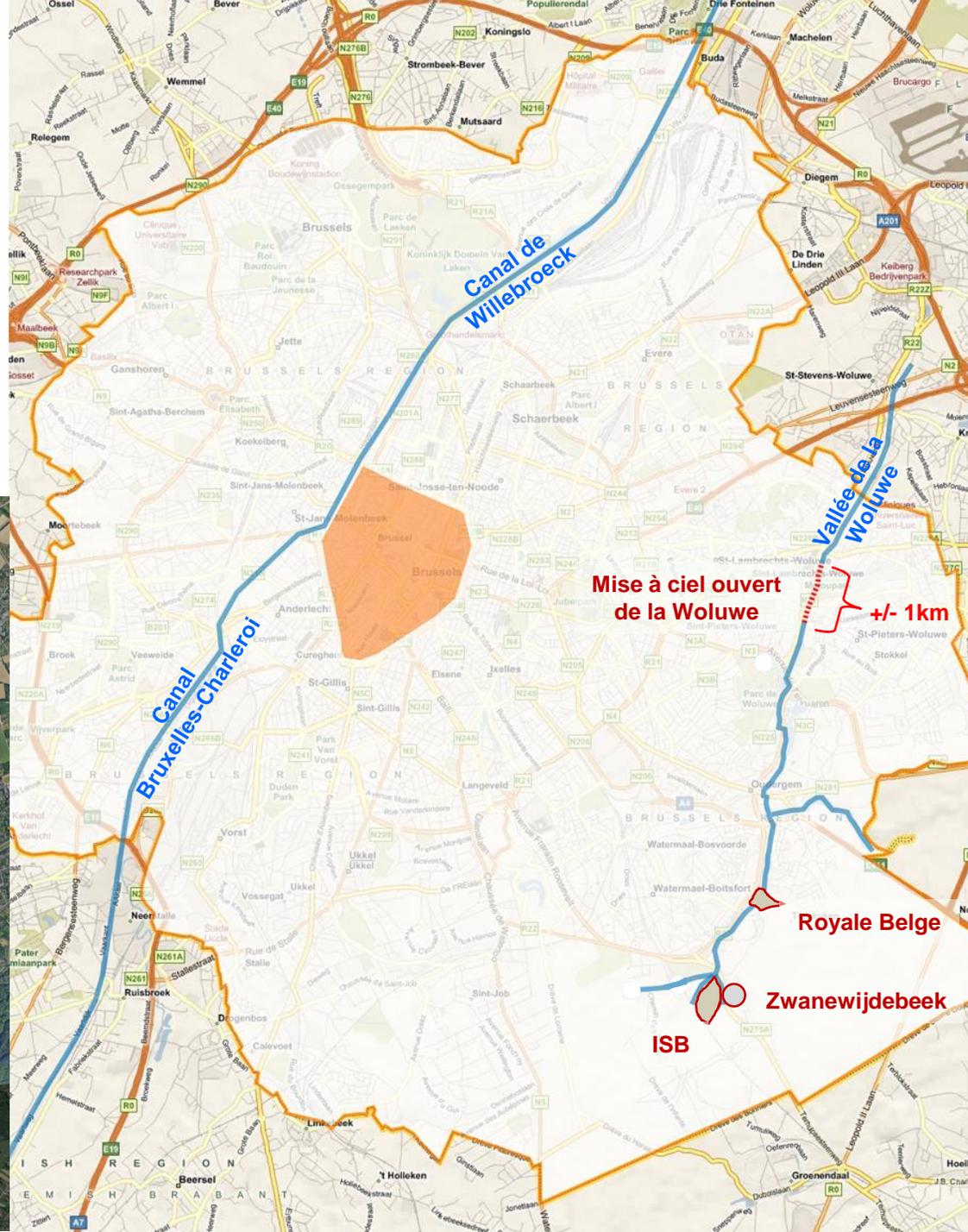




AMELIORER LES FRANGES DE LA VILLE en RENFORCEMENT DE LA NATURE EN VILLE :

RENFORCER LES CONNEXIONS AVEC LA FORET DE SOIGNES

RENFORCER LE MAILLAGE BLEU

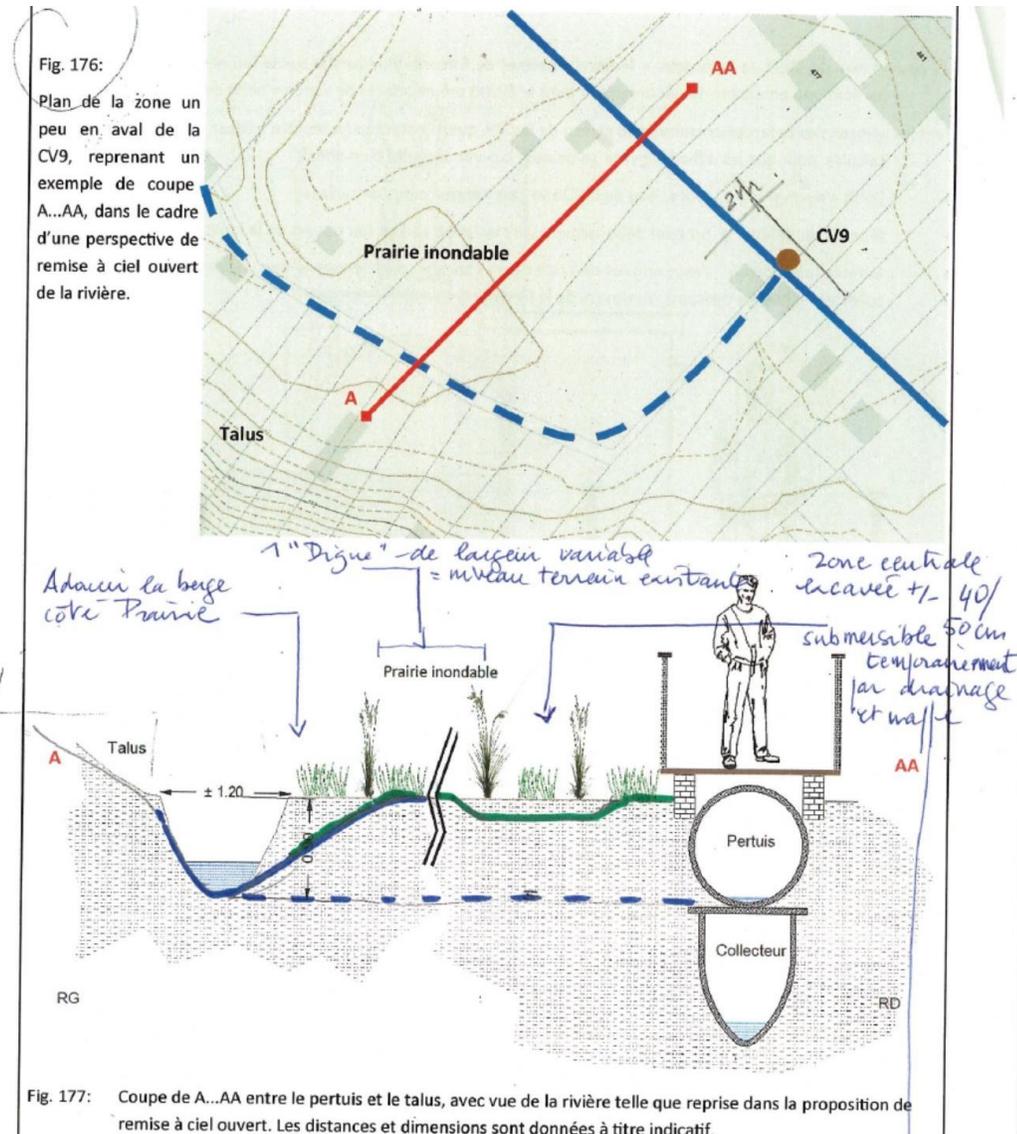
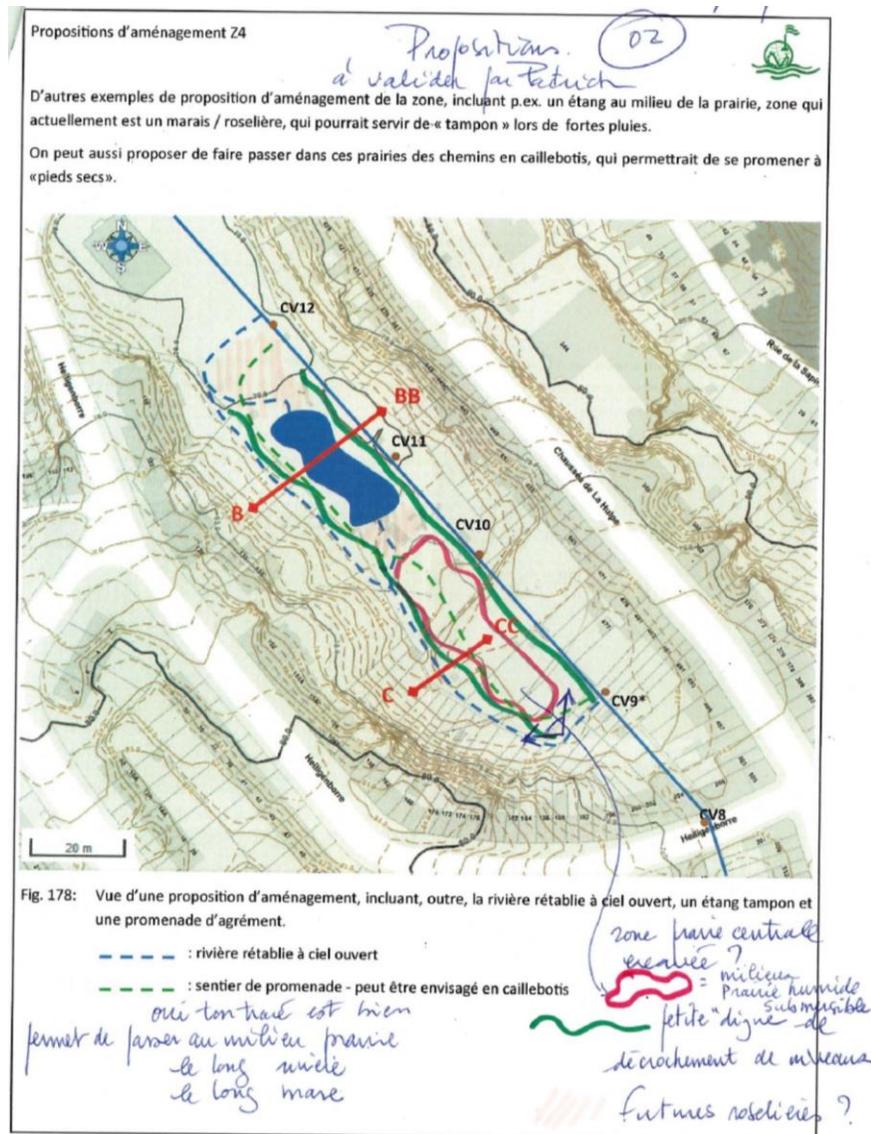




Zwanewijdebeek canalisé



Le ZWANEWIJDEBEEK, petit affluent canalisé de la Woluwe en lisière de Forêt de Soignes à Watermael-Boisfort, étude 2019





Haut : Situation
existante 2020

Bas: Ambiance
estivale

www.eole.eu





Haut : Situation existante 2020

Bas: Ambiance hivernale

www.eole.eu

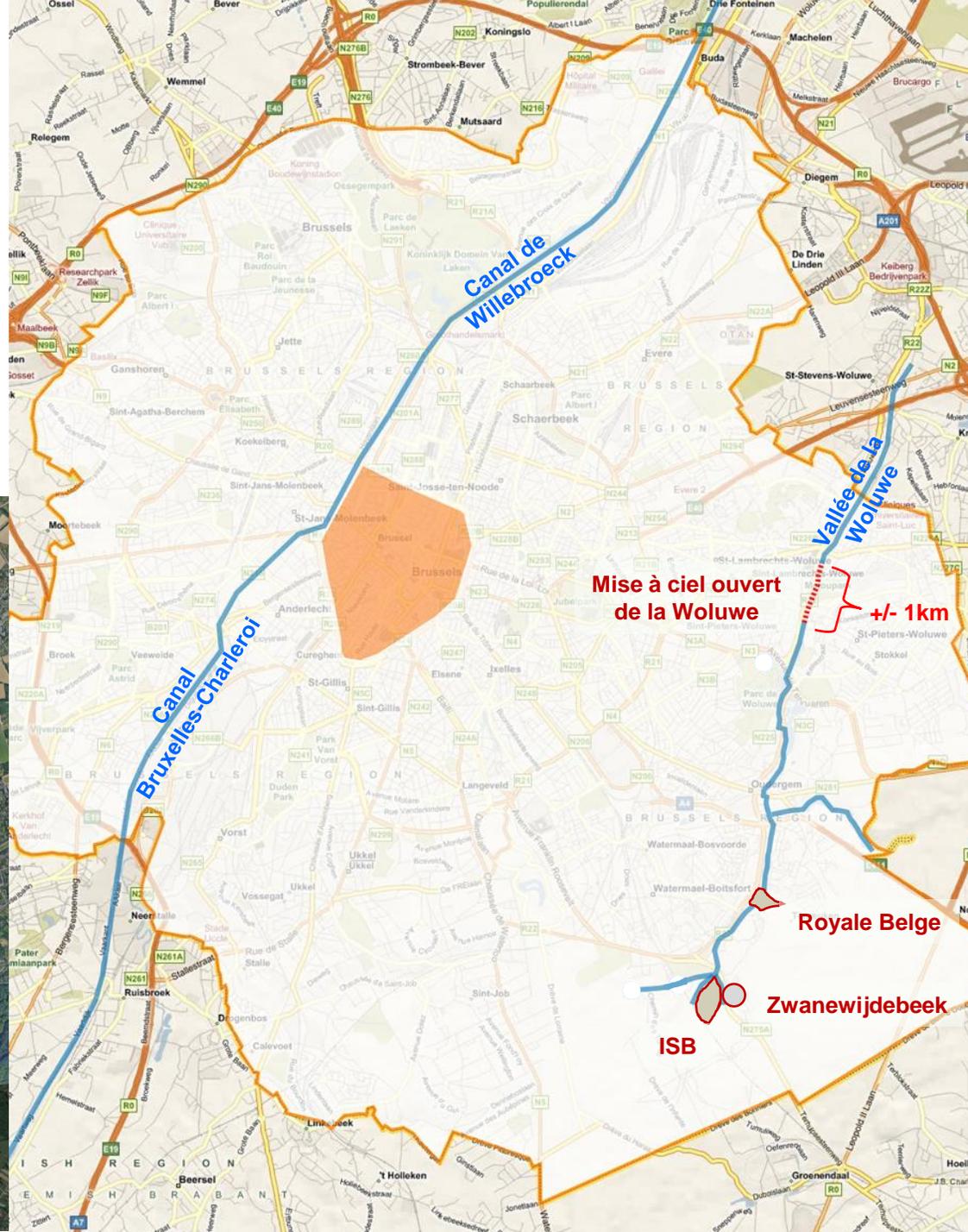


La RESTAURATION et la GESTION du PATRIMOINE comme OPPORTUNITE au RENFORCEMENT DE LA NATURE EN VILLE :

RENFORCER LES CONNEXIONS AVEC LA FORET DE SOIGNES

RENFORCER LE MAILLAGE BLEU

RESTAURER le PATRIMOINE

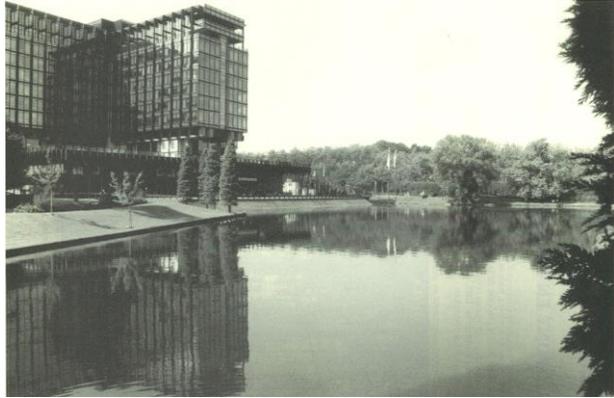




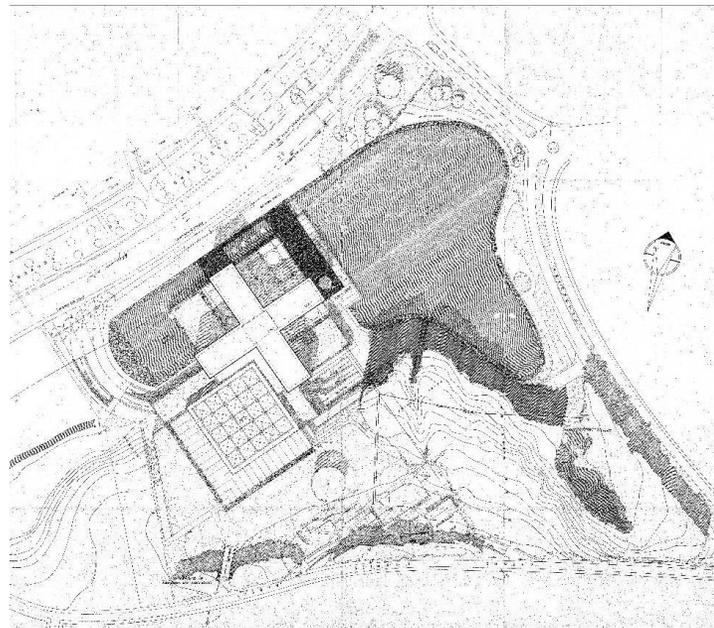
**L'ANCIEN SIEGE DE LA ROYALE BELGE – Site patrimonial inscrit et partiellement site N2000 - 8,5 ha
Bâtiment iconique de la fin des années 60 mis en scène par un écrin de nature et d'eau**



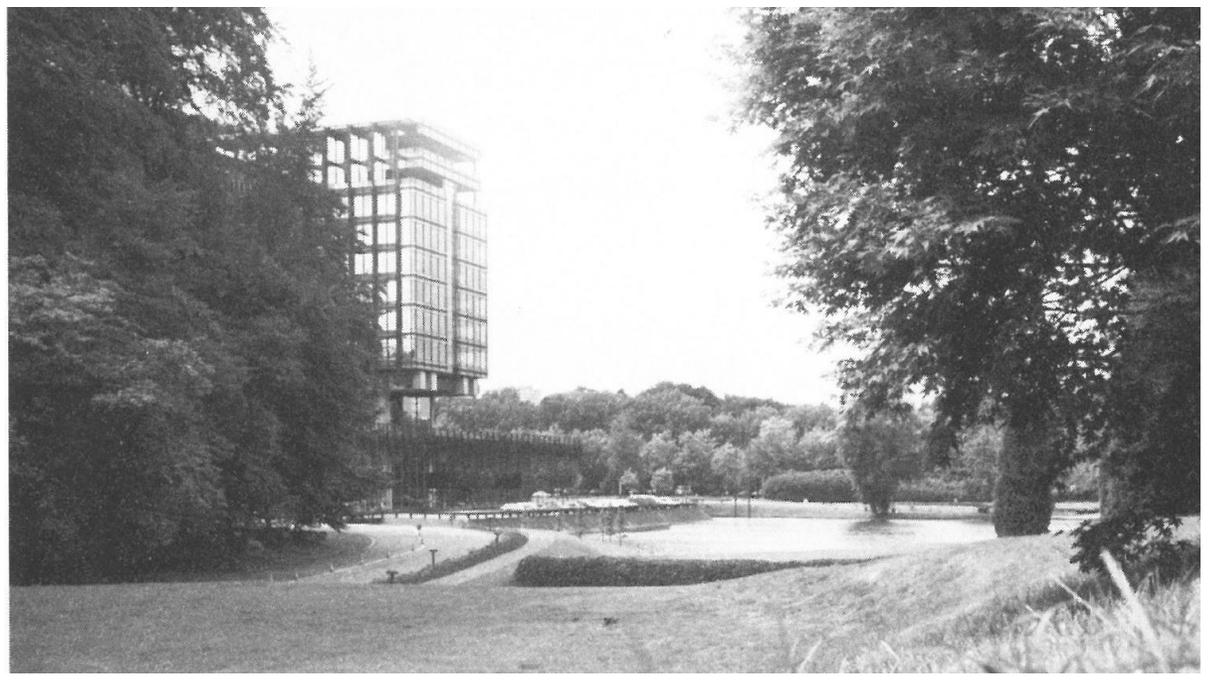








- Le parc à son origine, situation de référence: Structure et masses végétales**
- Limite de l'objet de la demande
- Marnif et baies forestière pré-existantes conservés
 - Arbre pré-existant conservé
 - Autre bois planté
 - Groupes d'arbres plantés à proximité les uns des autres et dont les houppiers s'interpénètrent
 - Massifs plantés
 - Pelouses - zones ouvertes et lumineuses
- H: groupe d'arbres indigènes:**
- H1: Malus sylvestris et Prunus ssp
 - H2: Tilia ssp
 - H3: Non identifié, arbre disparu
 - H4: Ginkgo biloba
 - H5: Salix alba (x2)
 - H6: Aesculus hippocastanum
 - H7: Aesculus hippocastanum (x2)
 - H8: Tilia x europaea
 - H9: Liriodendron tulipifera
 - H10: Taurus baccata (x2)
 - H11: Tilia ssp
 - H12: Tilia x europaea
 - H13: Tilia x europaea et Salix alba
 - H14: Liquidambar styraciflua (x5)
 - H15: Salix sepulcralis 'Trident'
 - H16: Taxodium distichum (x5)
 - H17: Tilia x europaea
 - H18: Cryptomeria japonica (x3)
 - H19: Thuja ssp. (x13)
 - H20: Acer palmatum (x7)
 - H21: Fagus sylvatica 'Atropurpurea'
 - H22: Tilia korolkowia
 - H23: Cereus atlantica 'Glaucus'



Révisé de la situation de référence (1971-1977), sur fond de plan de la situation 2000. Le plan du projet d'origine est recroqué à ce jour.



Le parc dans sa situation projetée:
**Activation et amélioration des potentiels
 environnementaux**



- Limite de l'objet de la demande
- Limite de zones Natura 2000
 Station IB1 comprenant 2 habitats protégés:
 9160 Chêne-charmaie et HR Prairie à Créteille
- Creation d'une berge naturelle : contact milieu aquatique-milieu terrestre, frayère. Support de milieu naturel humide et aquatique. +/- 150 ml
- Fossé humide de drainage
- Jet d'eau décoratif et d'oxygénation (douve)
- Jet d'eau d'oxygénation (étang)
- Nouvelles plantations en lisière forestière (plants forestiers ou semis). Composé de :
 - Ourlet herbacé (mélange de semences zone ombragée 85 % graminées et 15 % de fleurs sauvages).
 - Cordon arbustif (Sorbus, Cornus, Corylus, Prunus, Sambucus, Rhamnus, Rosa canina...)
 - Manteau arboré (existant)
- Objectifs de :
 - renfort de corridors écologiques
 - renfort de couloir de vols de chauves-souris
- Haie mixte plantée : houx, érable champêtre etc.
- Prairie à gestion extensive
- Prairie humide
- Zone forestière
- Jardinière historique restaurée, programme de plantation pour jardin sec
- Toiture extensive - milieux secs
 Avec panneaux photovoltaïques
 Sans panneaux phot.
- Toiture extensive diversifiée

Boulet



Le parc dans sa situation projetée:
**Synthèse des principales activations
 environnementales mises en place**

- Limite de l'objet de la demande
- Limite de zones Natura 2000
 Station IB1 comprenant 2 habitats protégés:
 9160 Chêne-charmaie et HIR Prairie à Créteille

- Renforcement du maillage bleu :**
- Renvoi des eaux de pluie et de sources à l'étang
- Amélioration de la qualité des eaux
- Création d'une berge naturelle : diversification des milieux humide, contact milieu aquatique-milieu terrestre, frayère. Support de milieu naturel humide et aquatique. +/- 150 ml
- Fossé humide récolte des sédiments et des eaux : Renvoi des eaux à la nappe + tamponnage des écoulements.

- Renforcement du maillage vert :**
- Renfort des corridors et couloirs de vols de chauve-souris
- Restitution de prairie à Créteilles
- Milieux humides : berges, fossés, douves etc.
- 3.909 m² de milieux secs protégés en toiture R+3, R+11 et R+12 + Jardinières sur toiture R+2
- Gestion extensive de prairie naturelle sèche/humide

- Zones de quiétude réservées aux milieux vivants :**
- Avancée forestière et berges à créteilles rendus inaccessibles
- Haies sèches intermittentes
- Limitation + contrôle de la qualité et de la durée des éclairages
- Limitation des accès motorisés par l'installation d'un parking à vélos

- Limitation pollution lumineuse :**
- 2 balises d'éclairage décalées pour préserver le corridor de gagnage de la prairie humide.
- Remplacement de toutes les sources lumineuses par du matériel conforme au spectre le plus intéressant d'un point de vue environnemental.



Boullet
Ju

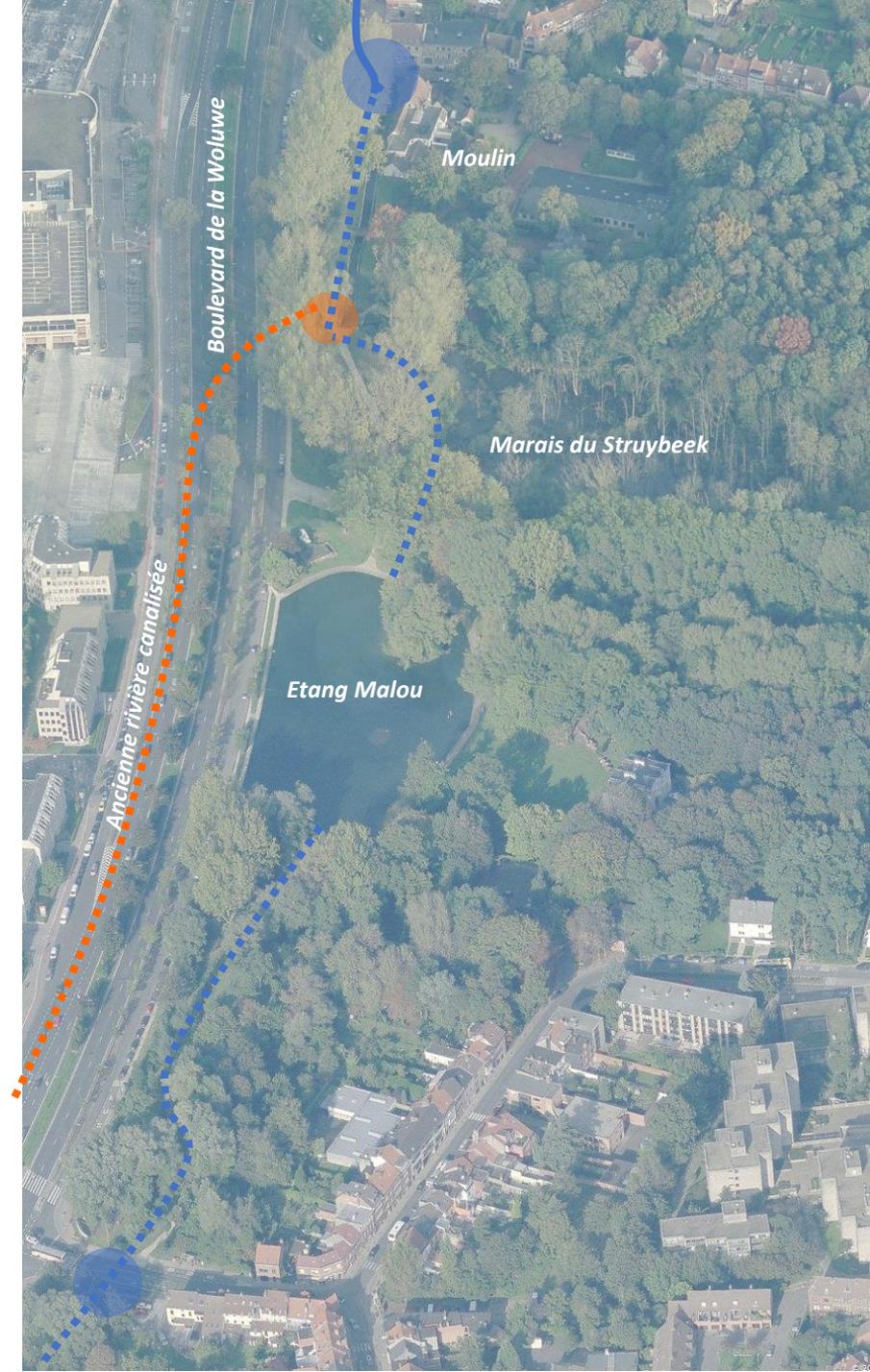
AMELIORER LES FRANGES DE LA VILLE en RENFORCEMENT DE LA NATURE EN VILLE :

RENFORCER LE MAILLAGE BLEU

RENFORCER LA PRESENCE DE LA NATURE AU QUOTIDIEN

Mise à ciel ouvert de la Woluwe sur 1 km; étude 1998- 2004







By-pass pour trop-plein 500l/sec.



Ouvrage pour arrivée du Struybeek



Création du lit de la rivière



Profilage des berges



Renforcement des berges







ANTICIPER L'AVENIR – OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

SENNE 2040

SENNE 2040



eole
PAYSAGISTES
Image : A. Béné, Ecole Paysagistes



ANTICIPER L'AVENIR – OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

SENNE 2040

SENNE 2040